

Commune de Sauge: Mensuration officielle, lot 1

Dans le cadre des travaux de mensuration officielle de la commune de Sauge lot 1, notre bureau de géomètres effectue des travaux sur les terrains privés. Le présent document donne des explications concernant le projet en général ainsi que la révision de l'abornement dans le périmètre en question en particulier.

Situation de départ et travaux prévus

La commune de Sauge dispose aujourd'hui d'une mensuration inhomogène. En fait elle est subdivisée en deux parties:

Périmètre 1: Plagne, Prés de la Montagne et les Rontues (Vauffelin)

Cette zone dispose aujourd'hui d'une mensuration graphique (plans carton) élaborés entre 1866 et 1881. Elle est approuvée à titre provisoire par la Confédération. Dans le cadre du lot 1, une révision de l'abornement sera entreprise dans ce secteur. La révision de l'abornement consiste à une recherche systématique des points limites des biens-fonds sur le terrain. Les points manquants dans la zone village (Plagne) seront rétablis, les points endommagés ou penchés seront remis en état. Sur le solde de ce périmètre, les points manquants seront déterminés dans le terrain mais ne seront pas rétablis.

Après la révision de l'abornement, les points limites et tous les autres éléments de la mensuration officielle (bâtiments et autres) font l'objet d'un nouveau relevé.

La commune de Sauge répercute les coûts résiduels de l'abornement (matériel et matérialisation) dans la zone village (Plagne) sur les propriétaires.

Périmètre 2: Solde de l'arrondissement de Vauffelin et de Frinvillier

Cette zone dispose aujourd'hui d'une mensuration semi-numérique (plans sur plaques alu) datant de 1953. Elle est approuvée à titre définitif par la Confédération. Dans le cadre du lot 1, les mesures existantes de la mensuration de 1953 seront reprises pour transférer les objets de la mensuration officielle dans l'état digital. Le plus part des travaux sera effectué au bureau. Les travaux sur le terrain consistent surtout d'une vérification des géométries des édifices.

Suite au premier relevé et du renouvellement du lot 1, les données de la mensuration officielle pourront servir à la constitution et à l'exploitation de systèmes d'information du territoire. Leur utilisation à des fins tant publiques que privées sera nettement améliorée. Toutes les données seront ainsi disponibles sous forme numérisée.

Monsieur Daniel Eberhart, ingénieur-géomètre et responsable de projet, se tient à disposition des propriétaires et des habitants pour tout renseignement complémentaire concernant les travaux.

Burgdorf, en août 2017
NV449.01 / Infoschrieben.docx / ebd

RISTAG Ingenieure AG

Daniel Eberhart
Chef de projet